



Ecole Maternelle
161 rue de la Rivoirette
38 510 Morestel

04 74 96 79 40
maternelle.morestel@free.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL d'ECOLE
séance du mardi 17 mars
2^{ème} Conseil d'Ecole
année scolaire 2014/2015

Le Conseil d'École s'est réuni le mardi 17 mars 2015 à 18h00, à l'école maternelle Saint-Exupéry.

Etaient présents :

- Mme Perrin, adjointe au maire M Vial, adjoint en charge des travaux ;
M Caretti, DGS mairie de Morestel
- Mmes Bonvini, Ghoris, Piñaud-Aymard, Maïni, M Bernard, parents délégués
- Mmes Charbonnier, Fernandez, Hervier, Valla, Sanchez-Lambert, enseignantes
- M Hervet, maître E
- Mme Chapeau, ATSEM
- Mr Feuillet, DDEN

Absents excusés :

- Mme Culoma, Inspectrice de l'Education Nationale
- M Rival, Maire de Morestel
- Mme Guienne, psychologue scolaire,

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

1. Vie de l'école

1.1 Projet cirque :

C'est le gros projet de l'année qui a débuté début janvier et qui s'achèvera par un spectacle des élèves.

Ce projet cirque, entièrement financé par ADELE Sou des Ecoles, concerne toutes les classes de l'école à raison de 10 séances par classe.

Les élèves ont beaucoup progressé depuis le début des interventions d'Andy et ils donneront 2 spectacles : mardi 7 avril à 18 heures, les classes de Magali Fernandez (MS/GS) et d'Ann Sanchez-Lambert (PS/MS) et le jeudi 9 avril à 18 heures, les classes de Sandrine Charbonnier (PS/GS), de Valérie Hervier (PS/GS) et de Séverine Valla (MS/GS). Pour des raisons de sécurité, le nombre de billets par famille est fixé à deux.

Ce projet cirque avait débuté au mois de décembre par un spectacle de Pandy le clown, très apprécié par les enfants, qui a été offert par ADELE, Sou des écoles. Pandy (Andy) est l'intervenant cirque dans toutes les classes.

1.2 Bibliothèque

Tous les élèves de Grande Section se rendent à la bibliothèque municipale cette année et participent à l'élection du prix Nord Isère. L'élection se fera à la bibliothèque municipale au mois de mai.

1.3 Intervention musique, par les intervenants en musique de la Communauté de Communes

Comme l'an passé, les intervenantes de musique sont venues faire une intervention auprès des élèves. Cette année, elles avaient basé leur intervention sur un travail d'écoute qui a été très apprécié par les élèves. Les élèves ont découvert des chansons africaines pour les plus petits, des chansons d'Amérique du Sud pour les plus grands et des musiques du XXème siècle pour la classe de Mme Fernandez.

Ces interventions sont toujours de grande qualité et nous remercions les intervenantes pour ce moment musical.

1.4 Sécurité

Un exercice incendie a été réalisé le 3 mars 2015 sans que l'équipe éducative ne soit informée. Chaque exercice permet d'améliorer les conduites à tenir et de les garder en mémoire.

Nous remercions les services techniques pour leur réactivité. En effet, un élève s'est blessé en tapant la tête contre un coin des casiers à chaussures. Il a été demandé aux services techniques de voir ce qui était possible de faire pour protéger les élèves et dans la semaine qui a suivie, des protections de coins ont été posées sur tous les angles dangereux.

De même, deux endroits de la cour ont été condamnés suite à un accident de vélo : des barrières ont été posées pour éviter que les vélos n'y passent.

Le plan Vigipirate étant toujours de rigueur, il est demandé aux parents de ne pas rester trop longtemps dans les couloirs de l'école. Une deuxième sonnerie, vers 11h55 et 16h25 indique aux parents qu'ils doivent quitter les locaux afin que l'ATSEM de service de porte puisse fermer l'école.

1.5 Comportement à l'intérieur des locaux

L'équipe enseignante tient à rappeler qu'un comportement correct est de rigueur dans les locaux scolaires : il est demandé à toute personne qui entre dans l'école de ne pas utiliser son téléphone portable à l'intérieur des locaux.

1.6 Comportement à l'extérieur de l'école

Les parents d'élèves élus font remarquer qu'ils trouvent inadmissible que la place réservée aux personnes en situation de handicap soit régulièrement utilisée par des personnes valides. Ils demandent que les policiers municipaux puissent intervenir pour verbaliser les contrevenants.

La mairie répond qu'elle va demander aux gardes municipaux d'intervenir sur le parking pour verbaliser les contrevenants.

1.7 Budget scolaire

La mairie a fait passer aux directeurs les budgets alloués à chaque école. Ces budgets sont pour l'année civile 2015. En ce qui concerne l'école maternelle, le budget est revalorisé de 1 %. Il est de 47,10 €/élève pour l'achat de fournitures scolaires avec un budget d'achat de petit matériel de 750 €. La mairie a informé les enseignants que ce budget devra être dépensé pour l'année civile 2015 et qu'il ne pourra plus y avoir de report si le budget n'est pas dépensé.

2. Préparation rentrée 2015

Actuellement, les inscriptions des nouveaux élèves susceptibles de fréquenter l'école maternelle à la rentrée 2015 ont débuté.

Les effectifs de l'année prochaine devraient être sensiblement les mêmes que cette année. 19 enfants de la crèche sont susceptibles de fréquenter l'école maternelle.

Les parents ayant des enfants nés en 2012 peuvent s'inscrire dès maintenant pour la rentrée 2015.

Il est rappelé que les parents doivent d'abord se rendre en mairie afin d'inscrire leur enfant. Ils doivent apporter un justificatif de domicile et le livret de famille. Les parents doivent ensuite prendre contact avec l'école par mail ou téléphone (le mardi de préférence) pour prendre rendez-vous avec la directrice. Une réunion générale d'information pour les parents des nouveaux élèves est fixée le jeudi 2 juillet avec la présence de représentants de la mairie, de la responsable du restaurant scolaire, et une représentante du Centre Social.

Un moment d'intégration pour les nouveaux élèves sera proposé au mois de juin. Il est aussi prévu que les élèves de grande section aillent visiter le CP. Les inscriptions se feront probablement automatiquement en CP. Les parents demandent si il est possible de faire une réunion d'information avant la rentrée pour les élèves qui entrent au CP afin de connaître les enseignants.

D'autre part, nous ferons passer un mot dans le cahier de liaison pour connaître les élèves qui ne continueraient pas leur scolarité à l'école l'an prochain.

A ce jour, 50 élèves de Grande Section passeront au CP à la rentrée.

3. Rythmes scolaires

Cette année, les rythmes scolaires ont changé : 5 matinées de classe et 3 après-midi jusqu'à 16h15, le vendredi après-midi étant libéré pour les TAP. Une vingtaine d'élèves sont concernés par ces activités encadrées par les ATSEM(s) de l'école

Les enseignantes, comme elles le craignaient lors de la mise en place trouvent que ce rythme manque de régularité. D'autre part, elles notent une fatigabilité des élèves bien supérieure aux autres années. Le fait de ne plus se reposer le mercredi matin fatigue les élèves. L'allègement de la journée souhaitée lors de la mise en place de la réforme des rythmes ne concerne pas nos élèves qui ont toujours des journées de 6 heures. Depuis janvier, les enseignantes notent que le taux d'absentéisme du mercredi matin et du vendredi matin augmente sensiblement. Elles remarquent que les enfants sont fatigués et que le jeudi est un jour difficile, où les enfants sont moins attentifs.

Les parents soulignent que les enfants ont des difficultés à se lever le mercredi matin. Ils trouvent que les enfants sont beaucoup plus fatigués que les années précédentes. Les enfants qui se levaient le mercredi matin pour aller au centre aéré avaient une matinée adaptée à leur niveau de fatigue. Si les TAP étaient instaurés pendant la pause méridienne, il y aurait beaucoup plus d'enfants inscrits à la cantine et aux TAP, car les assistantes maternelles qui gardent des bébés, ne pourraient plus ramener les enfants à l'école.

Le centre social a noté que certains enfants de GS souhaitent faire la sieste le mercredi après-midi alors qu'ils ne le demandaient pas avant.

La mairie a dû envoyer aux autorités académiques un bilan des TAP en février et a demandé que l'expérimentation en cours concernant le regroupement des TAP le vendredi après-midi se poursuive l'année prochaine.

La mairie note que la fréquentation aux TAP est faible (24% des enfants fréquentent les TAP). Ceci s'explique par le fait qu'il a été préféré des activités qualitatives et payantes à des activités moins qualitatives mais gratuites.

La mairie doit élaborer un projet éducatif territorial pour obtenir un fond de soutien.

Un groupe de travail doit se pencher sur le bilan des TAP. La première réunion est prévue le jeudi 26 mars. Ce groupe est constitué de Mme Perrin, adjointe aux affaires scolaires, 2 enseignants, 2 parents élus, une ATSEM et la responsable des TAP.

Le dernier conseil d'école est fixé au mardi 16 juin 18H.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 15.

À Morestel, le 17 mars 2015

La Secrétaire de séance, Mme Hervier

La Directrice, Mme Sanchez-Lambert



Copie transmise à :

- Madame l'inspectrice de l'Education Nationale

- Mesdames et Monsieur les représentants élus des parents d'élèves